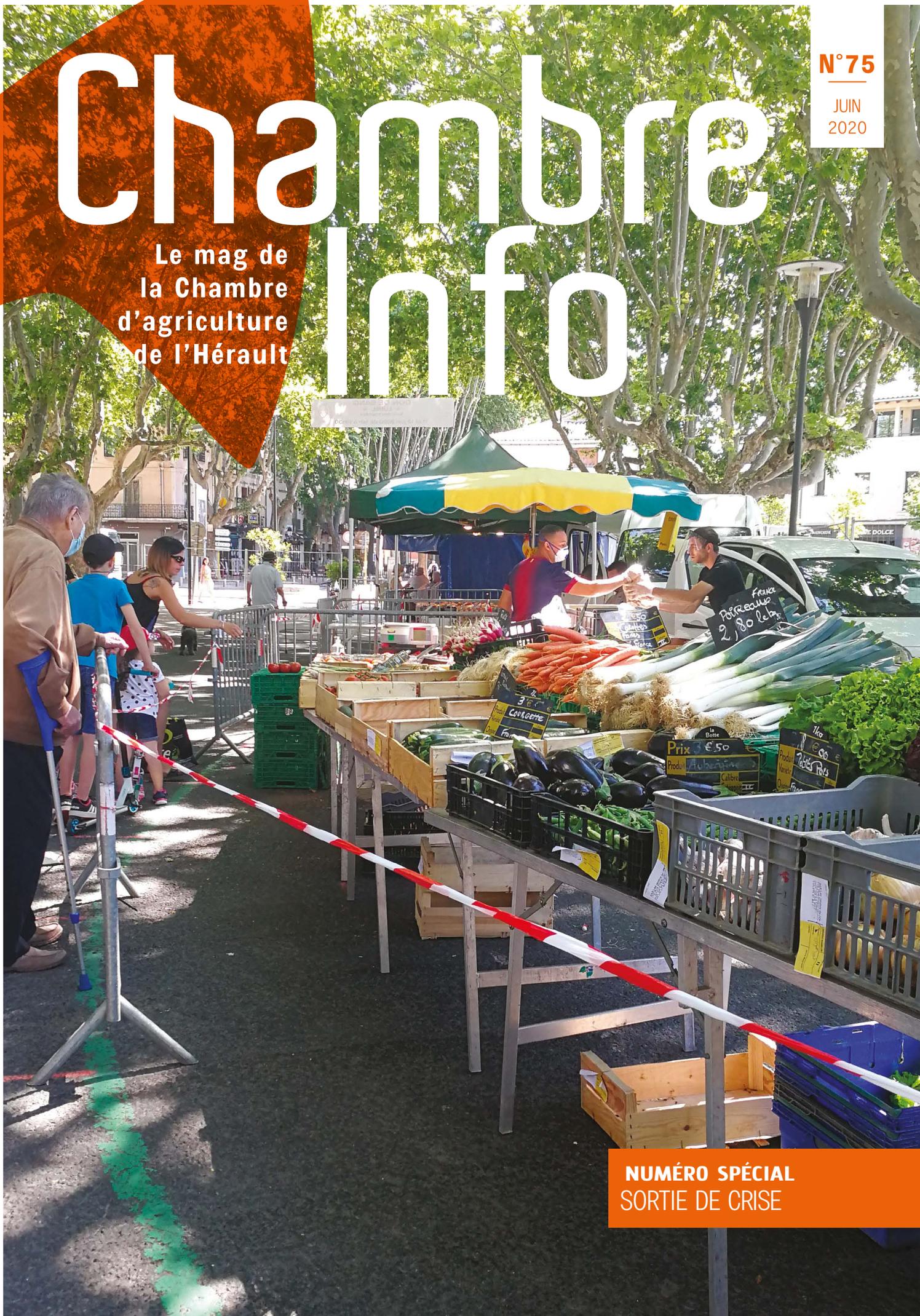


Chambre Info

Le mag de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault

N°75

JUN
2020



**NUMÉRO SPÉCIAL
SORTIE DE CRISE**



07

SOMMAIRE

PAGE

04-07

FOCUS - RÉAGIR

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE PENDANT
LE CONFINEMENT

ASSURER LES ACTIVITÉS ESSENTIELLES,
S'ADAPTER ET SAISIR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

LA VENTE DIRECTE



09

PAGE

08-13

GRAND ANGLE - COMMENT REBONDIR

DES SITUATIONS COMPLIQUÉES,
UNE FORTE SOLIDARITÉ

ACCÉDER À DES MESURES DE SOUTIEN
POUR PASSER UN CAP



14

PAGE

14

**DES FORMATIONS
ADAPTÉES**

PAGE

14

AGENDA

PAGE

15

ACTUALITÉS



Jérôme Despey
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T. : 04 67 20 88 00
communication@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta Maison des agriculteurs
CS 10010 34875 Lattes Cedex

**Chambre Info® est le bulletin d'information
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.**

Directeur de publication : Jérôme Despey
Rédacteur en chef : Cécile Arrighy
Avec les remerciements à nos services pour leur travail
et leur aimable participation.

Design : 2020 © Agence Com Une Exception
Photo de couverture : Marché de Lunel © Ingrid Dupuy

Crédits photos : © Chambres d'agriculture,
Ingrid Dupuy, Marc Ginot, Claude Cerdon, Robert Ruiz,
ADT Hérault, Ouest France, Olivia Georges, Sun'Agri,
Les Echos, France Bleue, MFC, La Croix, L'Indépendant,
Le paysan du Midi

Par souci de préserver l'environnement, ce magazine
est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie
publique.

ÉDITO

L'ENGAGEMENT DE VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

La crise sanitaire que nous traversons est une épreuve jamais vécue par notre société. Elle nous a pris au dépourvu. Personne ne s'attendait à de telles répercussions sur le monde économique.

Notre économie agricole départementale n'y échappe pas. Toutes les entreprises et organismes agricoles sont fortement impactés par la période de confinement que nous venons de traverser et l'avenir reste incertain.

Si nous avons fait preuve de responsabilité et de solidarité dans l'application des consignes sanitaires indispensables pour ralentir la propagation de l'épidémie, l'agriculture héraultaise a fait face et a continué à nourrir la population. Si cette crise est révélatrice de la nécessité et de la richesse de notre agriculture, nos agriculteurs font preuve d'une capacité d'adaptation et d'innovation en matière notamment de circuits de commercialisation au plus près des consommateurs dans chaque territoire.

Votre Chambre d'agriculture s'est aussi adaptée, a poursuivi ses accompagnements des agriculteurs, technique, économique, déclaration PAC ...et a fait en sorte que les producteurs puissent vendre leur production en proposant et en organisant de nouvelles approches de commercialisation. Elle s'est aussi mobilisée au quotidien, au travers de la cellule de crise en lien direct avec les agriculteurs et dans son rôle de représentation pour remonter les problèmes en vue d'y apporter des réponses et solutions. Elle travaille avec l'Etat, les collectivités et les organisations professionnelles sur les dispositifs de soutien indispensables à la pérennité de chaque entreprise.

Nous mesurons la gravité de la situation. Nous devons résolument nous tourner vers l'avenir. C'est donner des perspectives à notre agriculture au travers du projet agricole départemental à l'horizon 2030 qui devra prendre en considération cette crise.

Ce numéro spécial de Chambre info retrace ce contexte, la mobilisation de votre Chambre d'agriculture et les perspectives de sortie de crise que nous serons capables de réussir ensemble, en unissant nos forces.

Bonne lecture

Jérôme DESPEY
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE PENDANT LE CONFINEMENT



Sur le terrain©APCA

PRIORITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE : RÉAGIR VITE POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES AGRICOLES

Nos collaborateurs se sont mobilisés pendant le confinement pour répondre aux demandes des exploitants : vous êtes **1 280** à avoir sollicité la Chambre d'agriculture durant cette période. Dès le 16 mars la cellule de crise a été activée. La permanence téléphonique et l'adresse Email ont été fortement sollicitées particulièrement au début de la crise, pour recenser des difficultés rencontrées par les agriculteurs : plus de 774 réponses ont permis d'orienter les solutions et actions à mener avec plus de 100 appels téléphoniques et quelques 460 Emails traités.



DES QUESTIONS ET DES DEMANDES TRÈS DIVERSES :

↳ **COMMENT OBTENIR DES AIDES SI BAISSÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRE, ARRÊT TOTAL DE L'ACTIVITÉ (EX : CENTRE ÉQUESTRE, FERME PÉDAGOGIQUE, ...)** ?
QUELLES SONT LES MODALITÉS D'OBTENTION DES AIDES D'URGENCE ETAT-RÉGION ET ASSISTANCE POUR COMPLÉTER LES DEMANDES EN LIGNE

↳ **COMMENT JE PEUX CIRCULER, AVEC QUI (CONJOINT, AIDE FAMILIALE) ... POUR ALLER SUR MON EXPLOITATION, QUELLE ATTESTATION REMPLIR, COMMENT DOIVENT SE DÉPLACER MES SAISONNIERS (ATTESTATION, ...) ?**

↳ **COMMENT JE PEUX ORGANISER MON ACTIVITÉ DE VENTE DIRECTE ?**

↳ **QUELS SONT LES DROITS POUR COMMERCIALISER MES PRODUITS ? EXEMPLE LES HORTICULTEURS ET PÉPINIÉRISTES**

UNE COMMUNICATION SUR TOUS LES FRONTS...

Car notre objectif prioritaire est de garder le lien avec vous. Dans ce temps de crise, l'important est de véhiculer une information rapide. Aussi, pour vous transmettre les informations dont vous aviez besoin, nous avons exploité plus que jamais notre site internet et notre page facebook, multiplié les envois directs par Email via une newsletter globale et sept « flash infos » sur la commercialisation.

Jérôme Despey a répondu à de très nombreuses sollicitations des médias avec un à deux interviews par semaine et le grand « direct live » sur Midi libre le vendredi 17 avril qui a enregistré rapidement 18 000 vues en podcast.



Cueilleurs de cerises masqués ©L'Indépendant



Saisonniers masqués, cueillette de fraises ©La Croix

TROIS ENJEUX MAJEURS : COMMENT TROUVER DE LA MAIN D'ŒUVRE SAISONNIÈRE ?

L'emploi a été le premier besoin, notamment pour les productions d'asperge et de fraise et à venir le melon. Rapidement une coordination entre la Chambre d'agriculture, la FDSEA 34, pôle-emploi et l'APECITA a été mise en place avec des plateformes nationales (« Des bras pour ton assiette » ou encore « L'agriculture recrute »), afin de permettre la mise en relation des candidats locaux et des exploitations agricoles. Cette plateforme est opérationnelle pour répondre aux besoins.

COMMENT REPÉRER LES AGRICULTEURS EN GRANDE DIFFICULTÉ ?

L'orientation vers le réseau « Agir Ensemble » (à lire en page 9).

COMMENT ACCÉDER AUX AIDES ?

Depuis le déconfinement, la cellule de crise reste en veille afin d'accompagner les exploitations sur le redémarrage de leur activité, les informer et poursuivre l'orientation des exploitations en difficultés économiques sur les aides accessibles.

CONTACT
LA CELLULE DE CRISE RESTE ACTIVE
 04 67 20 88 17
 celluledecrise@herault.chambagri.fr

Assurer les activités essentielles, s'adapter et saisir de nouvelles opportunités

UN PLAN DE CONTINUITÉ POUR ASSURER LES SERVICES INCONTOURNABLES

Une grande partie des services assurés habituellement ont perduré pendant la période de confinement :

- ▶ En ce début de campagne les observations sanitaires de terrain ont été assurées afin de continuer à vous donner les recommandations nécessaires dans les bulletins Performance® pour la vigne et l'arboriculture.
- ▶ Les accompagnements de montage des demandes de financement ont été assurés avec le dépôt de onze dossiers.
- ▶ Le centre de formalité des entreprises (CFE) a totalisé sur la période, une continuité d'enregistrement à 75%.

- ▶ Le traitement des dossiers d'installation ont été assurés pour une vingtaine d'agriculteurs.

***Les AAP (appels à projet) 411 - Fruits et légumes et 421 clôturent le 30/06/2020, mais une seconde période sera ouverte du 01/07 au 15/10/2020.**

L'AAP 411-Plantations nouvelles de vignes par de nouveaux exploitants clôture la programmation le 31/08/2020.

LES DÉCLARATIONS PAC ASSURÉES DANS LES DÉLAIS RÉGLEMENTAIRES

- ▶ Alors que la période de déclaration télépac commence le 1er avril en plein confinement, la Chambre d'agriculture s'organise pour réaliser les déclarations à distance.

" LA CHAMBRE D'AGRICULTURE A ENREGISTRÉ PLUS DE 1 000 DÉCLARATIONS PAC CETTE ANNÉE."

Afin de pérenniser les intérêts des agriculteurs notamment la période du 1er versement des aides, il était important d'être au rendez-vous. Nous pouvons ensemble, être satisfaits du résultat car 80 % des dossiers étaient enregistrés au 15 mai, la date d'échéance habituelle.

Depuis la levée du confinement, les derniers rendez-vous ont été réalisés soit à distance, soit en présentiel avec les mesures de sécurité et gestes barrières requis.



Distanciation assurée pour la PAC2020

La vente directe



©France Bleue



LA VENTE DIRECTE A LE VENT EN POUPE !

Dès les premiers jours de confinement, les habitudes de distribution « d'avant » ont été malmenées par la fermeture des marchés alimentaires. C'est alors que de nombreux producteurs se sont organisés et via les réseaux sociaux, dotés d'un réel espace de vente en ligne ou sur l'exploitation. **Répondre aux besoins des consommateurs héraultais : 150 producteurs recensés sur une carte.**

Pour les soutenir, la Chambre d'agriculture élabore aussitôt une carte des producteurs, actualisée et diffusée tous les 3 jours sur son site internet. La carte comptabilise très vite 150 producteurs organisés en drive ou assurant les livraisons à domicile. **Elle est vue plus de 10.000 fois par les internautes.**

ET EN URGENCE, 7 DRIVE-FERMIERS DE PRODUITS LOCAUX, FRAIS ET DE QUALITÉ SONT CRÉÉS À L'INITIATIVE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Un deuxième projet émerge rapidement, soutenu par la Préfecture de l'Hérault, la Métropole de Montpellier, Sète Agglopôle, la Communauté de communes du Pays de Lunel et les communes accueillantes. Ce qui demande normalement des semaines d'élaboration se crée alors en une semaine chrono. Une boutique en ligne regroupant des producteurs locaux est opérationnelle et distribue sur sept lieux de livraisons jusqu'au 11 mai et sur cinq depuis le déconfinement.

Plus de 60 producteurs mobilisés et près de 1 000 commandes sont honorées dès le premier mois.

Les consommateurs ont redécouvert un nouveau circuit de distribution de leur alimentation : l'achat direct aux producteurs. Même si par commodité les anciennes habitudes reprennent, tous les acteurs (consommateurs et producteurs) ont les cartes en main pour faire s'envoler la consommation locale.



DES SITUATIONS COMPLIQUÉES, UNE FORTE SOLIDARITÉ



Ouvrier agricole_salades©Les Echos

Si on devait retenir deux choses de 57 jours de confinement pour les agriculteurs : c'est d'abord le rôle incontestable qu'ils ont tenu en maintenant un niveau de production important, la fameuse 2ème ligne. Nous avons prouvé que nous étions un grand pays fort de son agriculture.

Face à une complète désorganisation des circuits de distribution qui mettent à mal de nombreuses exploitations que ce soient des horticulteurs, éleveurs, exploitations maraichères, arboriculteurs, conchyliculteurs, apiculteurs, ainsi que des viticulteurs, les agriculteurs ont prouvé leur capacité à s'adapter en un temps record aux nouveaux modes de consommation, en s'organisant pour promouvoir l'origine France et locale.

Si le constat est sévère pour les horticulteurs qui réalisent sur cette période printanière 80% de leur chiffre d'affaire annuel (les pertes totales s'élèveront probablement entre 40 et 50%), il n'en est pas moins alarmant pour la viticulture. Tourmentée depuis l'automne dernier par les nouvelles taxes relatives au Brexit et aux États-Unis autant que par les conséquences de l'épidémie de la Covid-19 compte tenu des fermetures des cafés et restaurants. Cette situation entraîne une baisse des ventes qui peut aller jusqu'à 80% de baisse de chiffre d'affaires durant la période de confinement. Toutes les filières ont été impactées sans exception.

**" TOUTES LES FILIÈRES ONT
ÉTÉ IMPACTÉES SANS
EXCEPTION. "**

La principale vertu de cette dramatique crise est de remettre au défi de rebâtir notre souveraineté alimentaire au cœur de notre projet de société et économique.

Il faudra susciter des vocations pour faire face à l'ampleur du mouvement de renouvellement des générations face à nous, conforter, développer et relocaliser des filières de production si besoin, dans une logique de croissance durable prenant en compte des enjeux environnementaux. Ce chantier doit s'inscrire dans une démarche de solidarité.

RÉAGIR pour soutenir les productions et l'emploi en agriculture

LES PARTENAIRES DU CONSEIL AGRICULTURE FRANÇAISE HÉRAULT (CAF) À L'UNISSON : IL NE FAUT LAISSER PERSONNE AU BORD DE LA ROUTE

La Chambre d'agriculture, la FDSEA, les JA, Coop de France, Vignerons Indépendants, Crédit agricole du Languedoc, Groupama, MSA, tous sont mobilisés pour construire un plan de soutien de l'agriculture héraultaise à la hauteur des enjeux.

Leur ambition partagée : évaluer et faire état des situations et besoins, coordonner les acteurs et leurs interventions (Etat, Région, Département, Collectivités), articuler les dispositifs et en simplifier l'accès.



AGIR pour accompagner la sortie et l'après crise

POUR ÊTRE À L'ÉCOUTE DES PLUS FRAGILES, LE RÉSEAU « AGIR ENSEMBLE » MOBILISÉ.

Les partenaires du réseau Agir Ensemble (MSA, Chambre d'agriculture, ADASEA) ont un **objectif commun** : repérer rapidement les agriculteurs en difficulté à traverser cette période difficile en répondant au mieux à leurs attentes par un accueil, une écoute et surtout le conseil dans les domaines technique, financier et en particulier économique, mais également familial, psychologique et en matière de santé.

La Chambre d'agriculture a réuni la cellule de crise le 5 juin dernier en présence du préfet de l'Hérault pour faire un point de situation et acter les dispositifs :

► 1. En tout premier lieu, être les interlocuteurs de l'Etat, qui active des plans de relance dans les filières horticoles et conchylicoles, le tourisme, secteurs impactés de plein fouet par cette crise



réunion de la cellule de crise

► 2. En parallèle travailler à tous les échelons, Etat, Région, Département, Collectivités pour accompagner la sortie de crise des entreprises agricoles par les mesures adaptées.



Un N° vert 0 800 104 042 pour se signaler en toute discrétion ou signaler un collègue ou un voisin avant qu'il ne soit trop tard.



Rita Gourdeas, du réseau AGIR ensemble, a répondu au numéro vert durant la période de confinement, elle explique :

« Les appels en masse les premiers jours étaient liés à la garde des enfants ou aux mesures de soutien financier notamment pour les centres équestres ou les horticulteurs totalement à l'arrêt ».

Et surtout une volonté de s'en sortir

Accéder à des mesures de soutien pour passer un cap



© C Gauthier-ADTourisme Hérault

Si les premières mesures sont derrière nous, axées sur le maintien d'un niveau de trésorerie - fonds de solidarité, report des échéances d'emprunt, prêt de garantie d'Etat, report des échéances des cotisations sociales et fiscales, des dispositifs de relance adaptés aux situations de chaque filière sont en cours d'élaboration pour que nos entreprises agricoles puissent rebondir demain.

VITICULTURE : UN PLAN DE RELANCE NATIONAL, RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL



Guilhem Vigroux, élu de la Chambre d'agriculture en charge de la viticulture, résume la situation :

« Pour passer à l'après crise sanitaire, il est important pour les viticulteurs qui ont continué à travailler dans leur vigne pendant ces deux derniers mois, de voir des perspectives. Les

plans de relance sont annoncés, il faut maintenant agir vite pour transformer et entrevoir les prochaines vendanges avec envie ».

Les principales mesures : Le plan national :

- ▶ Distillation de crise : enveloppe nationale de 145 M€ pour 2 MHI (78€/hl pour AOP/IGP et 58€/hl pour VSIG) et aide de 10 M€ aux distilleries
- ▶ Stockage privé des vins : enveloppe nationale de 15 M€
- ▶ Exonération des Charges sociales
- ▶ Réajustement des aides de la Restructuration Qualitative du vignoble : + 1450 €/ha plantés et palissés.

Le plan régional : 14 M€ sur 18 mois pour la reconquête des marchés (7 M€ d'aide régionale, 7 M€ de cofinancements professionnels).

- ▶ Aide directe aux entreprises 11 M€
- ▶ Actions collectives interprofessionnelles 2 M€
- ▶ Soutien à la promotion 1M€

Le plan départemental : différentes mesures de soutien sont à l'étude avec la profession, en concertation avec l'Etat et La Région.

LA DISTILLATION : UNE SOLUTION INCONTOURNABLE

La profession viticole a obtenu la distillation de crise qui permettra de gérer les surstocks avant les prochaines vendanges. L'objectif de la distillation de crise est de redonner une bouffée d'oxygène tout en évitant un effondrement des prix du vin et la déstructuration de la valorisation des vins par segments.

Cette distillation de crise peut éviter que les marchés décrochent, que les prix baissent, et faire revivre de mauvais souvenirs.



TÉMOIGNAGES DE EVELYNE ET YANNICK LEMOAL, EXPLOITANTS À MONTAUD

« Un début de sortie de crise se profile avec la possibilité de distiller. C'est indispensable car nous n'avons rien vendu depuis 2019. Alors que la prochaine vendange approche, on n'est pas en mesure de pouvoir tout vinifier. Un prix de 78€ pour les appellations, c'est équitable mais le plus tôt est le mieux. Il y a urgence ! »



©Ouest France

HORTICULTURE :

Un plan de relance national, régional et départemental



Marie Levaux, élue de la Chambre d'agriculture et Présidente de la FNPHP-Occitanie * en charge des fruits et légumes, horticulture

« Le Covid est un coup très dur pour la filière horticole sacrifiée à l'aube de sa saison des ventes. Elle compte aujourd'hui sur des actes de solidarité significatifs, nécessaires pour aborder l'avenir ! »

Un plan national :

- ▶ Exonération de charges sociales
- ▶ Plan de retrait et destruction invendus de 25M€
- ▶ Promotion des produits
- ▶ Un plan d'urgence régional et départemental en construction : Aide directe pour accompagner la relance d'activité

*Fédération Nationale des Producteurs, de l'horticulture et des pépinières

UNE DEMANDE SUR L'ALLÈGEMENT DES CHARGES SOCIALES

Pendant la crise sanitaire, les filières viticoles et horticoles demandent une exonération des charges sociales pour les mois de mars, avril et mai 2020. Un dispositif en deux parties, sans justificatif pour **50% de charges et avec justificatif pour les autres 50%** en fonction du niveau de perte de chiffre d'affaire.

CONCHYLICULTURE :

Le plan de relance régional et départemental

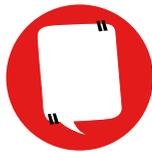


Patrice Lafont, Président de la SRCM * rappelle :

« La conchyliculture, par son caractère naturel, est une production sentinelle

fortement dépendante de la qualité de son environnement. Ces dernières années les entreprises ont souffert de la conjoncture d'aléas climatiques, sanitaires et zoosanitaires en cascade. Les partenaires institutionnels de la filière, services de l'état et collectivités, ont bien pris conscience des enjeux qui pèsent sur l'avenir de nos entreprises. Nous avons travaillé tous ensemble sur un programme d'aide d'urgence et de relance ambitieux pour soutenir cette activité grandement fragilisée et permettre de construire un avenir plus sécurisé. »

* Section Régionale Conchylicole Méditerranée



Les principales mesures

- ▶ Mesure d'urgence : enveloppe de 3M€ d'aide directe à la trésorerie de La Région, du Département et de Sète agglomération pour la relance de l'activité
- ▶ Plan de relance régional sur des projets collectifs structurants et l'organisation de la profession pour sécuriser les productions face aux aléas climatiques, sanitaires et zoosanitaires .

UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL DU DÉPARTEMENT AUX FILIÈRES AGRICOLES CONCHYLICOLES, PÊCHE, TOURISME ET ÉCONOMIE TERRITORIALE

Le Président du Conseil départemental Kléber Mesquida, apporte son appui aux entreprises agricoles de l'Hérault confrontées une nouvelle fois, après les aléas climatiques récurrents de ces dernières années, à une crise sanitaire sans précédent. Des mesures de soutien à hauteur de 3 M€ pour l'agriculture et 1M€ pour la conchyliculture, ont pour objectif d'assurer le maintien des ressources des professionnels durement touchés et préparer l'après crise. En 2020, les enveloppes sont abondées. La plateforme solidaire départementale permet également de mettre en relation les producteurs et les consommateurs de l'Hérault.

LA RÉGION OCCITANIE, UN PLAN RÉGIONAL D'URGENCE, SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOLIDAIRE

La Présidente Carole Delga, déploie des aides exceptionnelles aux entreprises et à leurs salariés en élargissant les aides de l'Etat, en pleine concertation avec les Chambres consulaires et l'ensemble des acteurs économiques de La Région, une mesure unique en France. La Région favorise l'autonomie alimentaire en soutenant les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la pêche. La Région a mobilisé en juin les producteurs locaux avec le réseau des Chambres d'agriculture pour son opération de solidarité « Bien manger pour tous ». Elle met des produits frais et locaux à disposition des associations qui doivent faire face à une hausse des demandes à hauteur de 26.2 M€..



©Robert Ruiz

ÉLEVAGE : un plan de soutien régional et départemental



Brigitte Singla, élue de la Chambre d'agriculture en charge de l'élevage exprime son point de vue : « La crise Covid-19 a orienté la consommation des ménages

vers les produits français et les circuits de proximité. Afin de répondre à la demande, plusieurs pistes de travail se développent : produire mieux grâce à un appui technique adapté prenant en compte le changement climatique et la recherche d'autonomie alimentaire des troupeaux ; travailler sur les coûts de production afin de définir où se situe la juste rémunération de l'éleveur ; conforter nos AOP à l'identité territoriale forte et valoriser les aménités positives générées par nos élevages extensifs en lien avec les objectifs de la nouvelle PAC. »

Les principales mesures :

- ▶ Un plan national : mesure de stockage privé
- ▶ Un plan régional et départemental pour les manadiers : fonds de solidarité
- ▶ Un plan départemental pour les éleveurs : soutien à la réduction de charges

POUR LES FRUITS ET LÉGUMES

La fermeture des lieux de vente tels les marchés de plein air, la restauration privée et collective, les changements de consommation vers les produits dits de base, ont fortement perturbé la commercialisation. Les deux premières semaines du confinement ont été terribles pour la commercialisation des produits phares de notre département tels que la fraise et l'asperge qui démarraient la saison. Ensuite la demande de produits

d'origine française et locale a été au rendez-vous. Grâce à l'agilité des producteurs et un surcroît d'énergie colossal, avec aussi l'implication en communication et organisation de la Chambre d'agriculture, des drives et livraisons ont pu être mis en place. Reste à transformer cet engouement du consommateur en tendance durable vers une consommation locale et de qualité. **Les mesures de soutien générales sont accessibles à cette filière.**



RÉORGANISER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Plus que jamais, la profession agricole a besoin d'être soutenue et les marchés de proximité sont un maillon essentiel de l'économie locale. Les quelques 200 marchés des Producteurs de Pays organisés sur la saison estivale sont un levier majeur de développement tant pour les producteurs eux-mêmes que pour les territoires. Les marchés de producteurs associent à la fois la vente de produits et les plats fermiers à emporter en appliquant les mesures définies dans le guide des marchés de plein vent, à la dégustation sur place, de nouveau possible, tout en suivant les règles appropriées à la restauration.

Pour adhérer inscrivez-vous www.marches-producteurs.com en cliquant sur l'onglet « producteurs rejoignez-nous ».

L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES FERMES

Le temps de la réouverture a enfin sonné pour bon nombre d'activités. Les propriétaires de gîtes, campings, fermes pédagogiques, fermes

auberges... peuvent ouvrir leurs portes. Les activités de découverte, de loisir, événements peuvent être programmés. Cette reprise doit s'effectuer dans de bonnes conditions sanitaires. La mise en place de gestes barrières et de mesures d'hygiène est essentielle pour sécuriser les clientèles et favoriser leurs venues.

En complément des fiches métiers du Ministère du Travail, <https://travail-emploi.gouv.fr/> la Chambre d'agriculture met à votre disposition des recommandations sur notre site internet www.herault.chambre-agriculture.fr/



CONTACT
Virginie Fernandez
au 06 18 36 83 06
fernandez@herault.chambagri.fr

LES COLLECTIVITÉS AU PREMIER RANG DANS LEUR TERRITOIRE

L'agriculture, acteur de vitalité économique et sociale des territoires, a joué un rôle central pendant cette crise dans les territoires. Elle a continué à produire et nourrir les populations en innovant vers de nouveaux modes de distribution et de commercialisation. Les communes et intercommunalités ont été des acteurs de premier plan pour permettre l'organisation de marchés alimentaires (70 communes du département), soutenir et s'impliquer dans les nouvelles initiatives de DRIVE FERMIER avec Montpellier Métropole Méditerranée, les villes de Montpellier, Lattes, Vendargues et St. Jean de Védas, Sète Agglopol Méditerranée et la Communauté de Communes du Pays de Lunel.



Expérimentation@ Sun'Agri

PADH 2030 : INTÉGRER LA CRISE DANS LA PROJECTION PROSPECTIVE

La crise de la Covid-19 qui a brutalement frappé l'agriculture héraultaise est inédite, tout comme la suite en France de dix mois consécutifs de température moyenne au-dessus des normales (Météo France). Alors que nous suivons encore le scénario de changement climatique le plus pessimiste (RCP 8.5 soit une hausse de +5°C en 2100), tout indique que celui-ci augure une multiplication de ce type de crises sanitaires.

Ainsi, la réflexion stratégique du PADH 2030 doit tirer des enseignements de telles situations : La crise questionne les modèles techniques et socio-économiques des entreprises

dépendantes des intrants et main d'œuvre d'origine étrangère. Elle interroge la vocation des filières exportatrices notamment de la viticulture, en panne de débouchés lointains.

En local, les produits jugés non prioritaires (coquillages, plantes et fleurs, vins,...) et les activités de loisirs (agritourisme, centres équestres) sont délaissés. Des territoires peuvent ainsi perdre d'un coup un pan de leur économie et de leur identité.

Face à la fermeture de débouchés classiques comme les marchés, les producteurs doivent innover pour répondre à l'engouement pour les circuits de proximité et les produits de longue conservation (transformation, drives, plateformes,...).



Des formations adaptées



Formation ©Olivia Georges

Dès la fin du confinement, les formations ont repris dans le respect des règles sanitaires. Nous accueillons le nombre de stagiaires en fonction de la superficie de nos salles, soit entre 7 et 14 stagiaires, jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Il est temps de **renouveler son CERTIPHYTO**. En raison du COVID-19, pour toutes les personnes dont les certificats arrivent en fin de validité entre le 12 mars et le 23 juin 2020, la date de validité est prolongée jusqu'au 23 septembre 2020.

CONTACT
Jennifer Stadler
au 06 27 63 27 72
stadler@herault.chambagri.fr

SALARIÉS AGRICOLES, BÉNÉFICIEZ À 100% DE L'AIDE À LA FORMATION DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

Le Fonds national de l'emploi (FNE) est accessible à toutes les entreprises qui ont des salariés en chômage partiel, par une simple convention signée entre l'entreprise et la Direccte. La prise en charge de la formation est de 100%

Toutes les informations sur :
<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/qr-covid-fne-formation.pdf>



Agenda

SAVE THE DATE

PERMANENCES DU POINT ACCUEIL TRANSMISSION



À Montblanc Le PAT vous accueille toute l'année aux permanences les mercredis suivants :

À Lattes, toute l'année sur rendez-vous. L'accueil téléphonique est ouvert à l'année.

Permanences à Montblanc

22	Juillet
19	Août
16	Septembre
14	Octobre
18	Novembre
09	Décembre

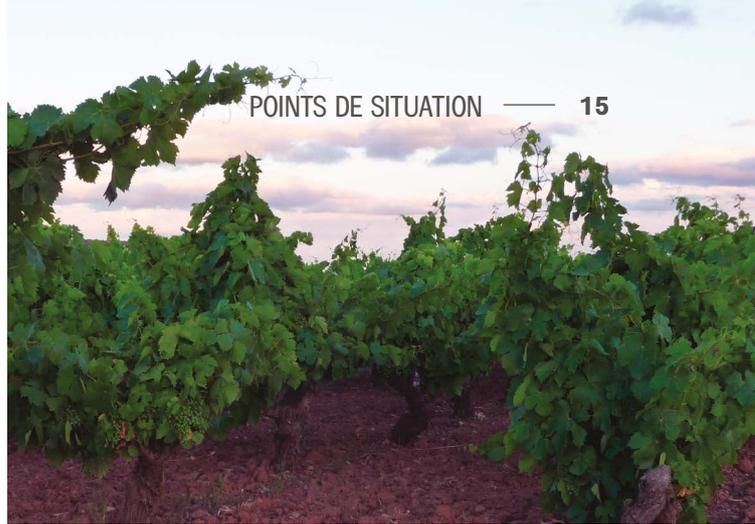
CONTACT
04 67 20 88 76
bleron@herault.chambagri.fr

DIONYSUD

Le salon des professionnels vitivinicoles du Grand Sud de France se déroulera les 3, 4 & 5 novembre 2020 à Béziers. (Sous réserve de confirmation).



Actualités



© Claude Cerdon

SITUATION SANITAIRE DANS LE VIGNOBLE

Le printemps relativement pluvieux sur de nombreux secteurs du département a favorisé le développement des maladies cryptogamiques de la vigne, en particulier, le mildiou. En effet à la fin du mois d'avril et début mai, les premiers foyers primaires sont apparus dans le vignoble héraultais. Les conseillers de la Chambre d'agriculture et de l'ADVAH ont tout de suite fait leurs préconisations devant une pression en augmentation tout au long du mois de mai. En juin, l'observation en lien avec la situation météo reste essentielle pour adapter les stratégies pour garantir le potentiel qualitatif et quantitatif de production. La Chambre d'agriculture poursuit la surveillance de l'évolution de ce millésime dans les différents secteurs pédoclimatiques.

Le bulletin Performance vigne@ vous propose les préconisations des conseillers viticoles chaque semaine.

CONTACT ABONNEMENT :

Martine Lallemand
au 04 67 20 88 32
lallemand@herault.chambagri.fr



INFOS REGLEMENTAIRES

Ouverture d'une plateforme de l'info réglementaire

Vous êtes censés connaître la réglementation qui s'applique à vos activités. Les Chambres d'agriculture ont développé un espace extranet de l'Info réglementaire à destination

des agriculteurs. Ainsi, vous disposez gratuitement de l'information réglementaire essentielle sur la PAC, l'environnement et l'élevage.

Une plateforme pensée pour accompagner l'agriculteur au quotidien :

- ▶ **Accès rapide à des fiches de synthèse** mises à jour sur la réglementation nationale réalisées par des experts.
- ▶ **Création d'un accès personnalisé à la plateforme** : l'agriculteur peut se créer un compte gratuitement afin d'avoir accès aux fiches.
- ▶ **Mise en avant d'actualités (déclaration PAC, COVID 19, etc...)** avec de l'information en temps réel et couvrant l'intégralité des problématiques liées au monde agricole.
- ▶ **Un espace « contact »** dédié afin de poser des questions ou faire des remarques concernant la réglementation, le contenu de l'extranet, le fonctionnement des chambres ou tout autre besoin propre et relatif à leurs exploitation et activités.

L'Extranet PROAGRI info-réglementaire

a été pensé comme un véritable trait d'union entre les Chambres d'agriculture et les entreprises agricoles. Inscrivez-vous vite sur le site internet de la Chambre d'agriculture !

CONTACT

Jean-Christophe Petit
au 06 18 36 81 93
petit@herault.chambagri.fr



CHARTRE D'ENGAGEMENT SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES : SUITE À LA CONCERTATION

La charte d'engagement sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été soumise à la concertation publique entre le 23 mars et le 27 avril.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault publiera prochainement sur son site Internet les résultats des 50 contributions déposées et les transmettra au Préfet qui aura 2 mois pour valider la charte départementale. Rappelons que cette charte précise les distances de non traitement à respecter autour des zones habitées, selon la culture et le produit utilisé. Elle permet également une réduction de certaines distances en cas d'utilisation de matériel homologué par le Ministère de l'agriculture. La liste est disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture de l'Hérault dans la rubrique « Productions & Techniques-Equipement-pulvérisation ».

Un appel à projet est ouvert par FranceAgriMer de mi-juin à décembre 2020 afin d'obtenir un cofinancement pour l'investissement dans ce matériel.

Pour déterminer les distances à respecter dans votre cas, aidez-vous de l'outil simple développé par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, disponible sur le site Internet dans la rubrique « agroenvironnement-protection des riverains ».

CONTACT

Christophe Auvergne
au 06 12 51 78 44
auvergne@herault.chambagri.fr

Ici les produits,

sont locaux, frais, de saison et de qualité



www.herault-drive-fermier.fr

2 drives
sur Montpellier Métropole

2 drives
sur Sète Agglopôle

1 tout nouveau
dans le Pays de Lunel

Mardi : domaine d'O à Montpellier Nord - **Mercredi** : parking du mas Coulet à Sète
Jeudi : Entre-Vignes (Viavino) NOUVEAU ! - **Samedi** : parking salle de l'Aire à Frontignan

L'actualité agricole est aussi sur
www.herault.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
T.: 04 67 20 88 00 - communication@herault.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex

**Suivez-
nous !**

